

Le Royaume-Uni a un secteur de transformation secondaire bien développé, qui date d'avant l'établissement de la limite de 200 milles, époque où les prises débarquées intérieures étaient beaucoup plus élevées. Ce secteur produit surtout des emballages destinés à la consommation, qu'il vend aux supermarchés et aux centres de produits congelés. Ces usines achètent du poisson frais des ports britanniques, mais dépendent beaucoup de l'importation de produits congelés. Certaines usines achètent leurs produits directement des fournisseurs étrangers, alors que d'autres passent par les importateurs britanniques. Quelques entreprises importent les produits congelés dont elles ont besoin et jouent aussi le rôle d'acheteur pour d'autres usines de transformation secondaire. Par ailleurs, il existe des négociants dont le rôle principal est d'importer et d'exporter du poisson, et qui exportent en grande partie vers l'Europe continentale.

### **AQUICULTURE**

Le Royaume-Uni possède des industries bien établies d'élevage de truite, de saumon et de crustacés et mollusques. Les fermes de truite se trouvent surtout en Angleterre et au pays de Galles, alors que les fermes de saumon se trouvent en Écosse et aux îles Shetland. La production de truite est demeurée relativement stable au cours des dernières années, la production de 1990 atteignant près de 15 000 tonnes métriques, et celle du saumon a augmenté à 32 350 tonnes métriques la même année. La culture de crustacés et mollusques se fait à plus petite échelle et recourt à diverses méthodes, allant de l'amélioration des stocks sauvages à la culture suspendue. Les espèces cultivées sont les moules, les huîtres, les pétoncles (King et Queen) et les *tapes* japonais. En 1990, on a récolté près de 7 000 tonnes métriques de moules, 850 tonnes d'huîtres indigènes, 600 tonnes d'huîtres du Pacifique, 200 tonnes de pétoncles et près de 50 tonnes de *tapes* japonais. Le secteur de la culture de crustacés et mollusques est aussi très actif en République d'Irlande et approvisionne le marché britannique de moules provenant de la culture suspendue.

### **L'ACCIDENT DES SHETLAND**

À la suite de l'important déversement de pétrole qui s'est produit au large des îles Shetland plus tôt cette année, l'association locale des éleveurs de saumon a décidé que tout le saumon se trouvant dans la zone touchée était contaminé et qu'il devait être détruit, selon la recommandation de l'Office écossais de l'agriculture et des pêcheries (SOAFD). On croit que 2,5 millions de poissons ont été touchés dans les 16 différentes fermes d'élevage, pour une valeur estimée à 35 000 000 £. En réaction, le Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures, qui est alimenté par les sociétés pétrolières, a annoncé qu'il dédommagerait les éleveurs pour les pertes de saumon prêt à récolter. On ignore encore les effets qu'aura le déversement sur les tacons de 1992 qui ne seront pas récoltés avant 1994.

En juin 1993, le saumon a donc été détruit et les éleveurs ont reçu une compensation du Fonds international d'indemnisation. On attend encore la décision relative aux tacons. Par ailleurs, les autorités britanniques des pêches réduisent lentement les restrictions imposées aux autres espèces contaminées, sauf sur les crustacés et mollusques. En fin de compte, le déversement aura eu moins d'effets que prévu sur le secteur des pêcheries du Royaume-Uni.